

- |
- [Se connecter](#)
- [S'inscrire](#)

•

- [Youtube](#)
- [Rss](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)

La veuve qui fait plier EDF

C'est une première dans ce secteur : la justice a condamné EDF le 27 août pour "faute inexcusable" après la mort d'un agent, décédé d'un cancer du poumon.

Elle aime regarder les photos, soigneusement consignées dans une pochette, pour se souvenir des belles choses. Des premiers émois suscités par des lettres postées en catimini, d'un mariage sans nuage, d'une vie simple mais heureuse. Des moments les plus durs, aussi, ceux où la maladie ronge à petit feu et où les journées passées en soins emportent tout. "Tout cela fait partie de notre vie..."

Assise dans le salon de son pavillon, à quelques kilomètres de Montargis (Loiret), Laure Cloix raconte avec l'élégance et la retenue des gens minés par le chagrin. Son mari Jean-François Cloix - "mon double, ma moitié", dit-elle - est mort à 53 ans d'un cancer broncho-pulmonaire, après trente ans de carrière comme agent EDF à la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly. C'était le 25 avril 2009. "Ce jour-là, ils me l'ont pris, rapporte-t-elle, émue. Je ne serai plus jamais la même." Depuis, elle n'a cessé de se battre pour que le cancer de son époux, découvert en 2007, soit reconnu comme une maladie professionnelle imputée aux irradiations.

"Exposition habituelle à des rayonnements ionisants"

Le tribunal des affaires de sécurité sociale d'Orléans lui a donné raison le 27 août en condamnant EDF pour "faute inexcusable", dans un délibéré que le *JDD* s'est procuré. "La maladie professionnelle dont était atteint Jean-François Cloix, ayant entraîné son décès, est la conséquence d'une faute inexcusable de la société EDF", peut-on lire dans le jugement de six pages que les parties ont reçu hier par courrier. "Nous contestons cette analyse, pour nous, la maladie de M. Cloix n'est pas caractéristique des rayonnements ionisants", réagit Me Philippe Toison, l'avocat d'EDF. En attendant une éventuelle décision de faire appel, l'entreprise devra verser 95.000 euros à Laure Cloix et à ses deux enfants pour les préjudices subis, et majorer sa rente. Le jugement a été assorti d'une exécution provisoire, exigible sur-le-champ. Cette condamnation, une première pour le groupe français, pourrait faire jurisprudence. Après le "cancer de l'amiante" et ses premiers procès à la fin des années 1990, le "cancer du nucléaire"?



La centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (crédit : Eric Dessons/JDD).

Laure Cloix, 53 ans, a travaillé toute sa vie dans une usine, en chaudronnerie. De quoi vous forger le caractère. Son mari Jean-François, ouvrier en chaudronnerie (lui aussi), était entré en 1979 à la centrale de Dampierre, avant de gravir les échelons jusqu'au poste de chef de maintenance et de la sécurité logistique... Après sa mort, l'inspecteur de la Sécurité sociale qui examine le dossier prend contact avec Laure. "Votre dossier est béton, vous devriez rencontrer un avocat", lui assure-t-il. Énergique, la mère de famille entame les démarches, se met en chasse de preuves, ne lâche rien. Elle qui n'avait jamais eu affaire à la justice.

"La caisse primaire d'assurance maladie du Loiret a estimé, dès 2010, que le cancer dont Jean-François Cloix a souffert a été provoqué par son exposition habituelle, dans le cadre professionnel, à des rayonnements ionisants, confirme son avocate, Me Emmanuelle Gintrac. J'estime qu'EDF avait conscience du danger, mais n'a pas pris les mesures individuelles de protection nécessaires pour préserver son salarié des effets nocifs des substances radioactives auxquelles il a été exposé pendant près de trente ans."

"Rien ne s'échappe et ne se dévoile"

Son combat, le pot de terre contre le pot de fer, c'est aujourd'hui la fierté de Laure. "Celle de ne pas permettre à des grosses entreprises de faire n'importe quoi avec l'être humain, lâche-t-elle. On m'a dit : 'Combien d'autres se sont attaqués à EDF et y ont laissé des plumes?' J'ai entendu tout ça et j'ai continué, par respect pour Jean. Je suis le vilain petit canard qui pose des questions... EDF s'est dit que je ne suivrais pas financièrement. Mais j'aurais vendu ma maison s'il avait fallu!" Le délibéré ne suffit pas tout à fait à atténuer à sa colère. Il ne lui rendra pas sa "vie d'avant", mais peut déclencher le travail de reconstruction. Enfin. "Jean a donné trente ans de carrière et de vie au nucléaire, il aimait son travail. Il respectait les gens, mais est-ce qu'on a respecté ses droits ? Le 27 août, grâce à des juges, oui, on a respecté sa vie. Combien d'hommes derrière, combien de cancers à venir à cause du nucléaire?"

«Ne pas permettre à de grosses entreprises de faire n'importe quoi avec l'être humain.»

Quel que 43.000 salariés – agents EDF et sous-traitants – sont quotidiennement exposés aux rayons. Chaque employé est équipé d'un dosimètre mesurant le niveau d'irradiation, la dose maximale étant passée en 2002 de 50 à 20 millisieverts (mSv) par an. Celle de Jean-François Cloix est établie à 54 mSv sur l'ensemble de sa carrière... "C'est l'équivalent de la dose reçue par une personne ayant passé un scanner tous les cinq ans, défend Me Philippe Toison, avocat d'EDF. Soit 1,8 mSv par an, alors que la radiation naturelle est de 2,4! Ce niveau de dose, faible, ne démontre pas une faute inexcusable. Pour tous ses salariés qui entrent en zone nucléaire, EDF mène une politique de contrôle année après année, satisfaisante pour la santé et la sécurité des agents."



Jean-François Cloix est décédé en 2009 après deux ans de maladie (crédit : DR).

Laure Cloix espère que sa bataille incitera d'autres familles à saisir les tribunaux. Elle veut aussi dénoncer "l'omerta" qui règne dans les centrales nucléaires, un lieu où le danger est incolore et inodore, mais présent dans toutes les têtes. "C'est un système très fermé, rien ne s'échappe et ne se dévoile. Mon mari non plus ne parlait jamais de son travail..." Elle regrette de n'avoir pas reçu le soutien d'un seul agent EDF en quatre ans. Seule une minute de silence à Dampierre.

"Je ne leur souhaite pas de vivre ça, Jean a énormément souffert. Ils devraient être conscients qu'ils peuvent aussi développer la maladie." Laure s'est battue pour son "grand homme", comme l'a qualifié le directeur de la centrale lorsqu'il est venu lui rendre visite, au lendemain de sa mort. "À la fin, Jean faisait des gestes en l'air avec ses mains. Je pense qu'il reproduisait ceux qu'il avait faits à l'usine pendant toutes ces années." Elle préfère garder de lui l'image d'un jeune homme en pantalon vert criard et en chemise bleu vichy, sur le quai de la gare de Nevers. C'était leur première rencontre. Le nucléaire n'était pas encore entré dans leur vie. Ils n'avaient pas 20 ans.

Le témoignage de Laure Cloix en vidéo :



La veuve qui fait condamner...

Rédaction LeJDD.fr

02:42

Camille Neveux - Le Journal du Dimanche

dimanche 08 septembre 2013

[Tweet](#)

NOUS VOUS RECOMMANDONS



Dérapiage de Delon : la production de C à vous s'explique



La photo de Hollande que l'AFP ne voulait pas publier

Réactions à l'article

[2](#)

[Connectez-vous](#) ou [inscrivez-vous](#) pour laisser un message

Les plus populaires Les plus récents Les plus anciens

- 0 0 Par pat.89
Posté le 09/09/2013 à 11h34 - [Signalez un abus](#) bonjour edf peut se retourner contre madame deux ans après pour récupérer les sommes versées j'y suis passé Répondre
- 0 0 Par sentinelle2607
Posté le 09/09/2013 à 17h28 - [Signalez un abus](#) Conditions de travail et santé des salariés des industries à risques , maintenant vous saurez. Sous-traitant oui , esclave non ! Citoyen. L'homme est le maillon FIABLE , seulement quand celui-ci est RESPECTE ! Nous sommes un collectif de salariés militants sous-traitants de l'industrie nucléaire française. Nous participons , à la maintenance , à la production , à la distribution , aux traitements et conditionnement des déchets , à l'enrichissement et/ou la recherche . Certains d'entre nous , sont , ou pas adhérents , dans divers syndicats nationaux
http://www.ma-zone-controlee.com/?page_id=16060 Répondre

> Suivez l'info du JDD en continu sur , et réagissez sur

leJDD

Le site du Journal du Dimanche vous propose de suivre en temps réel [toute l'actualité](#), [Actu politique](#), [élection présidentielle 2012](#), sondages, [culture](#), [médias](#)...

Services

- [Immobilier](#)
- [Shopping](#)
- [Emploi](#)
- [Assurland](#)
- [Rencontres](#)
- [Programme TV](#)
- [Circulation](#)
- [Newsletter](#)
- [RSS](#)

Suivez-nous

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Youtube](#)
- [Dailymotion](#)

Elysée 2012

- [Interview de la semaine](#)
- [Détecteur de mensonges](#)
- [Ils l'ont dit aujourd'hui](#)
- [Confidentiels](#)

Evénement

- [Zone euro](#)
- [Crise de la dette](#)
- [Nicolas Sarkozy](#)
- [Rachida Dati](#)

Le Journal

- [Où trouver le JDD?](#)
- [Abonnement papier](#)
- [Journal en ligne](#)
- [Abonnement web](#)
- [Contact](#)
- [Publicité](#)
- [CGU](#)
- [CPU](#)
- Optez pour un [Dépannage Informatique](#) et des [Formations informatiques](#) à domicile avec PC30.
- [Les autres sites du groupe Lagardère.](#)
- 2011 © Le Journal du Dimanche.
- Le Site LeJdd.fr est édité par Lagardère Digital France.



[La fréquentation du JDD.fr est certifiée par l'OJD](#)